Syndicat des Personnels du Réseau International du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédoc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 1er décembre 2025

Presse – Actualités

- « Ça passe ou ça casse » : Sébastien Lecornu face au mur du budget de la Sécurité sociale – Les Echos
- Un milliard d'euros dépensé en 2024 : Lecornu promet un virage radical dans la communication de l'État pour réaliser des économies – Le Figaro
- Assurance chômage : le gouvernement vise 400 millions d'euros d'économies sur les ruptures conventionnelles – La Tribune
- Détox digitale : se déconnecter, entre le luxe et le droit fondamental – The Conversation
- Le dynamisme retrouvé de l'industrie d'armement européenne – Le Figaro

ARTICLES DE PRESSE

« Ça passe ou ça casse » : Sébastien Lecornu face au mur du budget de la Sécurité sociale – Les Echos

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale arrive, mardi, en séance à l'Assemblée nationale pour la deuxième lecture. Le Premier ministre reçoit, ce lundi, à Matignon, les responsables socialistes. A l'orée de dix jours cruciaux, chacun fait monter la pression sur l'autre.

« Là, ça passe ou ça casse. » C'est ce que beaucoup répètent en boucle, au gouvernement et sur les bancs du Parlement avant le retour en séance à l'Assemblée nationale, ce mardi, du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour sa deuxième lecture, à partir du texte issu du Sénat qui a beaucoup irrité à gauche.

Il y a bien, dans ces déclarations, un brin de dramatisation et de posture de fin de négociations, mais l'enjeu est de taille. « S'il n'y a pas de PLFSS, il n'y aura pas de passage pour le projet de loi de finances derrière. Cela veut quand même dire que nous jouons très gros cette semaine. Or, depuis dix jours, cela s'envenime un peu, il faut qu'on arrive à soumettre une nouvelle dynamique », glisse une source gouvernementale.

« Un signal désastreux »

« Il n'y a pas de plan B », a ainsi dramatisé, ce dimanche, la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, sur LCI. « Si chacun ne fait pas un pas vers l'autre, il n'y aura pas de compromis. […] Sans PLFSS, le déficit de la 'Sécu' atteindrait 30 milliards d'euros l'année prochaine », a-t-elle encore alerté. Et Maud Bregeon d'ajouter qu'elle ne comprendrait pas que les socialistes « ne votent pas pour un PLFSS qui suspend la réforme des retraites » - une manière de rappeler qu'ils ont déjà obtenu beaucoup et d'inciter à ne pas faire monter encore la facture qui fait grincer des dents du côté du bloc central et de LR. « L'absence de texte voté serait un signal désastreux », martèle l'entourage du Premier ministre. Où l'on essaie de convaincre qu'un vote « pour » « n'a rien à voir avec un soutien au gouvernement », alors que celui du groupe PS paraît indispensable.

Sébastien Lecornu, avec la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin et le ministre des relations avec le Parlement, Laurent Panifous, doit, ce lundi à Matignon, recevoir à nouveau les socialistes. Il verra aussi les communistes puis, mardi, les Ecologistes et mercredi, le RN. A la veille de ce rendez-vous, le chef de file des députés PS,

Boris Vallaud, a rappelé, dans « Le Parisien », dimanche, que son groupe souhaite revenir aux « avancées obtenues » en première lecture et aller plus loin, citant notamment la hausse des franchises médicales. Il a aussi pointé « la dispersion » du bloc central, ciblant particulièrement Horizons et LR.

Pression supplémentaire

Si, comme l'a assuré Maud Bregeon, il « reste des députés qui veulent un compromis, du PS à DR », une source gouvernementale estime, au vu des travaux en commission des affaires sociales samedi, qu'il est « difficile d'avoir des députés PS et DR alignés ». En commission, des éléments votés en première lecture ont été réintroduits mais le texte a in fine été rejeté. « Ce n'est pas gravissime, mais cela met une pression supplémentaire sur la séance », reconnaît un conseiller ministériel.

Certaines lignes ont cependant bougé. Les députés n'ont cette fois pas retoqué la création d'une contribution exceptionnelle sur les complémentaires santé mais prévoient « une négociation » avec elles pour qu'elles ne répercutent pas cette hausse de taxe sur leur prix. Ils ont aussi donné leur feu vert à un transfert de dette de la Sécurité sociale de 15 milliards d'euros vers la Caisse d'amortissement de la dette sociale. Les députés ont aussi rejeté une disposition votée en première lecture qui aggravait encore le déficit au prétexte d'améliorer les comptes de l'assurance-chômage.

Voie de passage étroite

Pour tenter de contenir le déficit, les socialistes comptent aller chercher de tous les côtés des recettes ou économies. « Les petits ruisseaux peuvent faire la grande rivière du rendement dont on a besoin », explique Jérôme Guedj. Celui-ci reconnaît cependant que la voie de passage est fortement étroite. « Il faut maintenant que le gouvernement dise ce qu'il met dans la discussion pour trouver un compromis », lâche, ce dimanche, Frédéric Valletoux, le président de la commission des Affaires sociales.

Les objets mis sur la table pour un compromis, tels que les ont compris plusieurs participants lors d'une réunion à Matignon, jeudi, avec des responsables de texte des groupes du socle commun, sont : la suspension de la réforme des retraites ; la hausse des moyens pour l'hôpital ; mais aussi une hausse de la CSG sur les revenus du patrimoine, un irritant pour LR - en coupant la poire en deux par rapport à ce que le PS a fait voter en première lecture et samedi en commission, avec 2 milliards d'euros de recettes au lieu de 2,7 milliards ; pas d'année blanche pour le RSA, l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et l'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées) ; pas d'année blanche non plus pour les pensions, du moins en dessous de 1.700 euros (le gouvernement vise un effort des plus aisés mais il y a peu d'appétence pour cela à l'Assemblée).

Si cela n'a pas été dit ouvertement, tout le monde a compris que le gouvernement pourrait lâcher sur l'élargissement et la hausse des franchises (2 milliards). En séance, il pourrait déposer des amendements d'appel sur tel ou tel sujet lorsqu'il sent un compromis « mûr », explique un conseiller pour lequel les questions de « curseurs » sur certaines mesures seront majeures pour le bloc central et la droite, afin de limiter le déficit.

Marche arrière difficile

« Cela peut marcher, car tous les objets sont sur la table, mais, paradoxalement, tout peut déraper car cela peut s'emballer. L'important sera la tonalité de départ des débats », estime Marc Fesneau, président du groupe Modem. « Ce qui plaide pour qu'on y arrive, c'est que la marche arrière paraît difficile. Comment, pour les socialistes, expliquer à leurs électeurs qu'ils auraient finalement refusé la suspension de la réforme des retraites, les moyens supplémentaires pour l'hôpital, la suppression des franchises, la réindexation de tout ou partie des prestations sociales, le dégel de tout ou partie des pensions ? » poursuit-il.

La difficulté, dans cette dernière ligne droite, est de finaliser les compromis, d'accepter, de chaque côté, des irritants et surtout d'assumer le tout en votant chacune des parties puis le texte avec un vote solennel prévu le 9 décembre. Puisque Sébastien Lecornu a écarté le recours au 49.3, que les ordonnances à partir du texte initial ne seraient « pas acceptables » pour les oppositions, rappelle son entourage, qui voit là « un moment de clarification, qui ne repose pas uniquement sur le bloc central ». « Tout le monde va devoir mettre de l'eau dans son vin, il y a une quasi-obligation de résultats pour tous, veut rassurer Hervé Marseille, président de l'UDI. Il y a une voie, pas à n'importe quel prix, mais personne n'a envie de se retrouver à discuter à nouveau des budgets en janvier. »

Isabelle Ficek et Solenn Poullennec

* * *

Un milliard d'euros dépensé en 2024 : Lecornu promet un virage radical dans la communication de l'État pour réaliser des économies – Le Figaro

Le premier ministre Sébastien Lecornu veut réduire de 300 millions d'euros les dépenses de communication de l'État d'ici 2026. Selon Matignon, une réforme « structurelle » sera présentée au premier trimestre.

Sébastien Lecornu entend *«réformer structurellement la communication de l'État»,* visant en 2026 une réduction de 300 millions d'euros par rapport au milliard

dépensé en 2024, a-t-on appris dimanche auprès de Matignon, confirmant une information du *JDD*. *«Dans le prolongement de la circulaire du 4 octobre 2025 relative au moratoire sur les dépenses de communication pour l'année 2025, et d'un état des lieux des dépenses de communication de l'État atteignant 1 milliard d'euros en 2024, le premier ministre décide, sur proposition de la mission "État Efficace", de réformer structurellement la communication de l'État au service de l'intérêt général et de renforcer la transparence sur les dépenses de communication»*, a indiqué Matignon dimanche.

La mission *«État efficace»*, confiée en septembre à deux hauts fonctionnaires, et le Service d'information du gouvernement (SIG) remettront au premier trimestre 2026 à Sébastien Lecornu *«un projet de réforme structurelle»* sur la communication gouvernementale et de l'État. Avec notamment pour commande de penser une *«réallocation des ressources au sein d'une unité centralisée»*, ainsi que le regroupement de structures régionales.

«Un pôle d'expertise événementielle»

Parallèlement, *«de premières évolutions seront mises en œuvre dès le 1er janvier 2026»*, poursuit Matignon: création d'un *«pôle d'expertise évènementielle au service de tous les ministères»*, *«réduction du recours aux prestations externalisées»*, attribution des crédits sur la base d'un plan de communication annuel par ministère. *«Les administrations centrales et déconcentrées auront l'obligation de rendre public le contenu détaillé de leurs dépenses de communication. Ces informations seront consolidées dans un document central annexé au projet loi de finance»*, ajoute Matignon.
Le Premier ministre donne par ailleurs *«instruction en 2026 aux administrations et organismes concernés d'engager une forte réduction de leurs dépenses. Les ministères devront réduire leurs dépenses de communication de 20% par rapport à l'exercice budgétaire de 2024. Pour les opérateurs de l'État, cette réduction devra atteindre 40% par rapport à 2024»*. Avec un objectif lié à l'ensemble de ces mesures de *«réduction de 300 millions d'euros par rapport à l'exercice budgétaire 2024»*. Sébastien Lecornu avait annoncé fin septembre la suspension jusqu'à la fin de l'année des nouveaux frais de communications des ministères, opérateurs publics et agences de l'État, alors évalués à 450 millions d'euros en 2024 avant l'ensemble de revue des dépenses.

* * *

Assurance chômage : le gouvernement vise 400 millions d'euros d'économies sur les ruptures conventionnelles – La Tribune

Le gouvernement rebat les cartes du dossier sensible de l'assurance chômage. Jean-Pierre Farandou a confirmé ce dimanche avoir demandé aux organisations syndicales et patronales d'ouvrir, *« d'ici la fin janvier »*, une négociation interprofessionnelle centrée notamment sur les ruptures conventionnelles. L'objectif est clair : *« générer une économie d'au moins 400 millions par an, en année pleine, avec des effets dès 2026 »*, écrit le ministre du Travail dans un courrier adressé samedi aux partenaires sociaux.

Ce geste répond à la demande formulée mi-novembre par cinq syndicats (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC) et deux organisations patronales (CPME et U2P), qui exigeaient le retrait de la lettre de cadrage transmise en août par le gouvernement Bayrou. Celle-ci imposait un effort bien supérieur : entre 2 et 2,5 milliards d'euros d'économies annuelles sur la période 2026-2029, assorti d'une échéance fixée au 15 novembre. Un calendrier resté lettre morte, faute de discussions engagées.

Freiner la coûteuse dynamique des ruptures conventionnelles

Jean-Pierre Farandou acte désormais un changement de méthode. *« La lettre de cadrage d'août 2025 sera retirée dès lors que les organisations syndicales et patronales auront débuté leurs négociations et établi un calendrier permettant d'aboutir à un accord avant la fin du mois de janvier 2026 »*, précise-t-il.
Le ministre souligne toutefois que cette ouverture n'est pas un blanc-seing. *« Si cette négociation ne devait pas aboutir dans ces délais, au regard du contexte dégradé des finances publiques, le gouvernement sera conduit à prendre de nouveau ses responsabilités »*, avertit-il, laissant ouverte l'option d'une réforme par décret. Les partenaires sociaux avaient proposé un compromis : renoncer au cadrage financier en échange de l'ouverture de discussions ciblées sur les ruptures conventionnelles et les contrats courts. Deux sujets qui concentrent une part importante des dépenses d'assurance chômage.

Créée en 2008, la rupture conventionnelle permet à un salarié en CDI de quitter son poste d'un commun accord avec son employeur tout en bénéficiant d'une indemnité spécifique et d'allocations chômage. Le dispositif s'est imposé comme une voie de sortie du CDI largement utilisée. Selon l'Unédic, 515 000 ruptures conventionnelles individuelles ont été signées en 2024. Cette année-là, les dépenses associées ont atteint 9,4 milliards d'euros, soit 26 % du total des allocations.
Le gouvernement espère donc freiner une dynamique coûteuse tout en laissant les partenaires sociaux définir les leviers acceptables — barèmes d'indemnités, délais de carence, niveaux de contribution employeur, ou

encore conditions d'accès aux droits. Ce compromis fragile ouvre une fenêtre de deux mois pour tenter de rapprocher des positions très éloignées. Les syndicats veulent éviter une réforme exclusivement budgétaire tandis que les organisations patronales s'inquiètent d'un possible durcissement du dispositif, plébiscité pour sa souplesse.
Au-delà de l'assurance chômage, cette séquence constitue aussi un premier test pour la méthode Farandou, censée réinstaller une culture de négociation dans un paysage social encore marqué par les tensions de ces dernières années.
(Avec AFP)

* * *

Détox digitale : se déconnecter, entre le luxe et le droit fondamental – The Conversation

Alors que les dangers d'une consommation excessive des outils numériques apparaissent de plus en plus, la possibilité de se déconnecter est en train de devenir un produit de luxe. Se couper des réseaux sera-t-il bientôt réservé aux very happy few ?

Selon Ouest France, près d'un Français sur cinq déclarait en 2025 vouloir réduire son usage numérique, tandis que Statista notait que 9 % des Français souhaitaient diminuer leur temps passé sur les réseaux sociaux.

Ce souhait reflète une tendance lourde : le temps d'écran moyen ne cesse d'augmenter – plus de cinq heures par jour en moyenne – suscitant des inquiétudes dans la société civile, chez les chercheurs et, plus récemment, chez les responsables politiques. En avril dernier, l'ancien premier ministre Gabriel Attal appelait même à un « état d'urgence contre les écrans ».

Une prise de conscience collective

Au-delà du malaise diffus lié à l'impression de vivre à travers un écran, une véritable prise de conscience s'est installée. Depuis la fin des années 2010, de nombreux travaux dénoncent la « captologie » – la manière dont les grandes plates-formes utilisent les sciences comportementales pour capter notre attention en optimisant leurs interfaces et en affinant leurs algorithmes. Leur objectif est de retenir les utilisateurs le plus longtemps possible, parfois au détriment de leur santé.

« Netflix est en concurrence avec le sommeil », déclarait ainsi Reed Hastings, son PDG, en 2017.

Les effets néfastes de la surexposition aux écrans sont aujourd'hui bien connus et prouvés : anxiété accrue, troubles du sommeil aggravés, perte de concentration. Le psychologue américain Jonathan Haidt a notamment mis en évidence le lien entre la surconsommation d'écrans et la hausse des suicides chez les plus jeunes, en particulier les jeunes filles, dont le taux a augmenté de 168 % aux États-Unis dans les années 2010. En France, la tendance est similaire. Cette accumulation de données scientifiques et de témoignages a ouvert un débat public : comment reprendre le contrôle, sans pour autant se couper du monde numérique ?

Le marché du minimalisme digital

Face à ces inquiétudes, une nouvelle économie de la déconnexion s'est développée. Sur YouTube, les vidéos d'influenceurs présentant leur « détox digitale » dépassent souvent le million de vues. D'autres, à l'image de José Briones, se sont spécialisés dans le minimalisme digital proposant des formations et même des newsletters payantes pour aider à « rompre avec les écrans ». Une démarche paradoxale, puisque ces conseils circulent essentiellement sur les plates-formes qu'ils critiquent.

Le phénomène dépasse le simple développement personnel. Dans le tourisme, des séjours « déconnexion » – sans téléphone, centrés sur le bien-être – se multiplient, parfois à des tarifs élevés. À Paris, le concept néerlandais, The Offline Club, organise des évènements sans écrans : lectures, balades, rencontres entre membres, chaque évènement étant tarifé entre 8 et 15 euros. Ainsi se structure un véritable marché du minimalisme digital. Désormais, pour s'éloigner du numérique, certaines personnes sont prêtes à payer.

L'essor des « appareils idiots »

Autre réponse à cette quête de sobriété numérique : les appareils idiots. Il ne s'agit pas de ressusciter les Nokia 3310, mais de proposer des téléphones ou tablettes épurés (en anglais : dumb down), limités volontairement à leurs fonctions essentielles, préservant leurs utilisateurs des effets addictifs ou intrusifs des écrans.

Le Light Phone, version minimaliste du smartphone, et la ReMarkable, alternative simplifiée à la tablette, incarnent cette tendance. Leur promesse est de préserver les avantages technologiques tout en réduisant la distraction. Leurs prix, en revanche, restent comparables à ceux des modèles haut de gamme, 699 € et 599 € respectivement, ce qui en fait des objets de niche !

Un luxe réservé à un public privilégié

Le discours marketing de ces produits cible un public précis constitué de cadres, de créatifs, d'indépendants – ceux qui disposent du temps, de la culture et des moyens nécessaires pour « se déconnecter ». L'imaginaire mobilisé valorise la concentration, la productivité et une forme d'épanouissement intellectuel ou spirituel.

Mais cette approche reste individuelle : se protéger soi-même, sans interroger collectivement la place du numérique dans la société. Ainsi, le « droit à la déconnexion » tend à devenir un produit de consommation, un luxe réservé à ceux qui peuvent se l'offrir.

Pour la majorité, il est aujourd'hui presque impossible d'éviter les écrans. La double authentification bancaire, les démarches administratives ou les plates-formes scolaires rendent le smartphone indispensable. Les solutions existantes reposent donc sur la responsabilité individuelle et, donc sur les ressources économiques et culturelles de chacun.

Vers une réponse collective et politique

Face à cette dépendance structurelle, quelques initiatives citoyennes et politiques émergent. En 2024, la commission sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans, présidée par la neurologue Servane Mouton, a remis au gouvernement un rapport proposant des mesures concrètes pour limiter l'exposition précoce. Les assises de l'attention, organisées à Paris tous les deux ans, rassemblent élus, chercheurs et associations comme Lève les Yeux, qui militent pour un usage plus raisonné du numérique.

Ces initiatives restent modestes, mais elles ouvrent une perspective essentielle : faire de la déconnexion non pas un luxe, mais un droit collectif – au croisement de la santé publique, de l'éducation et de la démocratie. Un enjeu fondamental pour que la reconquête de notre attention et de notre autonomie ne soit pas laissée aux seuls acteurs privés.

* * *

Le dynamisme retrouvé de l'industrie d'armement européenne – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - Les 26 industriels européens du Top 100 de la défense mondiale ont vu leurs ventes augmenter de 13% en 2024. Soit trois fois plus que celles des 39 groupes américains du classement.

Un effort réel pour produire plus et plus vite. Les industriels européens de l'armement ont répondu aux appels répétés des politiques pour augmenter leur cadence de production, livrer plus rapidement les armées et soutenir l'Ukraine, qui se défend depuis près de quatre ans contre l'agression russe. Et cela se voit : en 2024, le chiffre d'affaires des 26 Européens, classés au sein du Top 100 de la défense mondiale, a progressé de 13%, à 151 milliards de dollars, selon une étude du Stockholm Institute for Peace (Sipri), publiée ce lundi. Une croissance plus de trois fois supérieure à celle des ventes des 39 groupes américains (+3,8%) du classement.

Et plus de deux fois supérieure à la hausse des revenus mondiaux des grands groupes d'armement (+5,9%), qui ont atteint 679 milliards l'an dernier. Un record. «*En 2024, la demande a été stimulée par les guerres en Ukraine et à Gaza mais aussi par les tensions géopolitiques mondiales et régionales, entraînant une augmentation constante des dépenses militaires*», explique le Sipri. Celles-ci ont atteint la somme astronomique de 2718 milliards l'an dernier.

Ce dynamisme retrouvé des ventes des Européens reste à nuancer. Le premier industriel européen - l'Italien Leonardo – du Top 100 n'apparaît qu'au 12e rang mondial, juste devant Airbus. Quant au premier Français, Thales, il se positionne au 15e rang, soit une place de plus qu'en 2023. En valeur absolue, les Américains ont conforté leur domination, générant 334 milliards de chiffre d'affaires en 2024, près de 40% du total mondial. Leurs leaders sont solidement installés dans le Top 5 mondial. En numéro un figure Lockheed Martin, le plus grand producteur de matériels militaires dans le monde, suivi de ses compatriotes RTX et Northrop Grumman. General Dynamics conserve son 5e rang.

BAE premier et seul acteur européen du Top 5 mondial

En revanche, Boeing a reculé au 6e rang en 2024 - ses ventes militaires ont chuté de 4,6% -, cédant sa place au britannique BAE Systems. Ce dernier entre dans «*le Top 5, une première depuis 2017 pour une entreprise basée hors des États-Unis*», relève le Sipri. Cela s'explique par le changement de périmètre de BAE Systems, qui a renforcé son ancrage transatlantique en rachetant, pour 5,5 milliards, la division aérospatiale de l'américain Ball Corp. Autre entrée remarquée dans le Top 100, celle de SpaceX, la société spatiale d'Elon Musk, au 77e rang de mondial, grâce au bond de 103% de ses ventes militaires réalisées via ses constellations Starlink (pour l'Ukraine notamment) et Starshield, développée pour l'armée américaine.

Pour répondre à l'afflux de commandes, les industriels ont investi dans de nouveaux moyens de production. Mais «*ils sont confrontés à divers défis susceptibles d'affecter les coûts et les délais de livraison*», relève Lorenzo Scarazzato, chercheur au Sipri. Aux États-Unis, le Département de la Défense (Dod) pointe les déboires de Lockheed avec le F 35. La production de la version dite Block 4 du chasseur américain a été ralentie en raison des difficultés «*liés à l'intégration de mises à jour matérielles et logicielles*», précise le Sipri.

Conséquence : les F 35 livrés en 2024 (110 exemplaires) ont accusé un retard moyen de 238 jours par appareil. Selon le Dod, le coût total du programme atteint 485 milliards, soit 89,5 milliards de plus qu'estimé en 2012. Et 43 milliards de plus que l'estimation

actualisée en 2022. Autre dérive constatée, celle du programme Sentinel (nouveaux missiles balistiques intercontinentaux terrestres américains) piloté par Northrop, dont le coût (141 milliards) a dépassé le budget prévu de 81%.

Risque de pénurie de matières premières critiques

Autre menace qui pèse sur la filière, une pénurie de matières premières critiques – tels que le germanium, le gallium, le Béryllium, le Tungstène ou encore le Titane -, essentielles à la production d'armements de pointe, qui risque de compliquer la production. Une pénurie quasi organisée par la Chine, qui contrôle entre 60 et 70% de l'extraction minière des terres rares et près de 90% de leur transformation. Soit un «*quasi-monopole sur la chaîne d'approvisionnement*», insiste le Sipri. Cela, alors que la filière armement est privée des matières premières russes, en particulier le titane, pour cause de sanctions prises contre Moscou.

Pour se prémunir de cette menace, les industriels constituent des stocks stratégiques, diversifient leurs fournisseurs et réorganisent les circuits d'approvisionnement. Les États agissent aussi. Les États-Unis ont relancé, depuis 2024, une filière nationale, dont la mine de terres rares de Mountain Pass (Californie) opérée par MP Materials est devenue la pierre angulaire, pour produire des aimants cruciaux pour les moteurs, capteurs, systèmes de guidage et les radars.

La France, où la production de terres rares est très modeste, a identifié des gisements, notamment dans le Massif central et les Pyrénées (projet Caremag/Carester à Lacq). Mais les coûts d'extraction et de traitement seraient, selon plusieurs analyses, très élevés. Aussi Paris tente de muscler une filière de recyclage.

Des sites prometteurs

En Europe, Bruxelles a sélectionné 47 projets (extraction, transformation, recyclage) prioritaires en 2025, pour sécuriser l'accès aux matériaux critiques. Toutefois, la demande d'exploitation du gisement de terres rares de Norra Kärr (Suède) soumise à Bruxelles par le groupe Leading Edge Materials n'a pas été retenue. La société, qui poursuit ses études d'impact, notamment environnementales, veut repostuler dès que possible. «*Si ce projet aboutit, Norra Kärr pourrait devenir la première source primaire de terres rares du continent européen*», estime un expert.

À lire aussi *Métaux critiques : Trump signe un accord avec l'Australie pour contrer la Chine*

Autre projet prometteur, celui du gisement de Kvanefjeld (nord-est du Groenland) porté par Energy Transition Minerals. Mais il a été gelé par les autorités locales. La société, dont le siège est en Australie, a lancé une procédure d'arbitrage contre les gouvernements du Groenland et du Danemark, demandant une reconnaissance du droit d'exploiter. La richesse des sols du Groenland explique d'ailleurs pourquoi Donald Trump lorgne sur ce territoire qu'il a déclaré vouloir «*annexer*» ! D'autant qu'en octobre dernier, Pékin a instauré de nouvelles restrictions sur les licences d'exportation de terres rares et a élargi la liste des matières premières concernées. En toile de fond, les surtaxes américaines frappant les produits exportés chinois. Après négociations avec Washington, Pékin a accepté de suspendre ces nouvelles mesures. Mais seulement pour un an…

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin d'adhesion 2025 accompagné du paiement correspondant.